

La municipalité se mobilise en faveur du commerce de centre-ville. Qu'il soit alimentaire, vestimentaire, culturel ou autre, le commerce de proximité est un élément essentiel de la qualité de vie et de l'attractivité d'une commune. C'est pourquoi nous avons décidé d'élaborer une stratégie de développement de l'activité commerciale et de revitalisation de notre cœur de ville avec le soutien de la Chambre de commerce et d'industrie.

Une étude est en cours qui va permettre d'analyser l'état et le fonctionnement de l'activité commerciale du territoire et de mettre en évidence ses atouts et ses faiblesses. Elle sera complétée par une enquête auprès des consommateurs et des commerçants afin de mieux connaître les attentes des uns et des autres. Dès ce mois-ci, tout un chacun pourra répondre à cette enquête en se rendant sur le site internet de la ville ou en se procurant le questionnaire à l'accueil de la mairie.

Notre volonté est d'identifier les difficultés et de définir, en prenant en compte l'avis des habitants et des professionnels, les outils utiles à l'amélioration de l'offre commerciale.

Partout en France, et particulièrement dans les villes de moins de 100 000 habitants, la vacance commerciale tend à augmenter. Nous pensons qu'il n'y a pas de fatalité à cette évolution et comptons bien, avec la participation de tous, inverser la tendance. C'est l'enjeu de la démarche que nous entamons en partenariat avec la CCI.

Pierre Allard, maire

Oh ! la vache !



Installée début mars sur le rond-point de la place Lasvergnas, une vache pas comme les autres offre son cuir coloré au regard des passants. Acquis par la Mairie de Saint-Junien à l'occasion des Portes du cuir 2016, l'animal en résine témoigne de l'engagement de la commune pour la filière cuir et la création artistique.

La décoration de la vache a été réalisée par l'équipe du Centre d'arts plastiques et de cultures contemporaines (CAPCC). Réunis autour de Corinne Tromas, la présidente et de Lindsay Cox, l'animatrice, les membres du CAPCC ont donné une touche Pop art à ce joyeux bovidé.

1^{er} mai festif et revendicatif

L'Union locale CGT invite la population à participer au rassemblement du 1^{er} mai qui aura lieu à 10h30 devant la Bourse. Après le défilé revendicatif, un barbecue festif sera proposé place Lénine. A 15h00, un spectacle chanté consacré à 1936 sera donné en plein air sur le parvis du Ciné-Bourse, par "Les amis de Louise". Spectacle gratuit.

Avec le Comité de jumelage Cap sur la Pologne !



La Place de l'église où aiment se retrouver les habitants de Zukowo.

Le Comité de Jumelage organise un séjour dans la ville jumelée polonaise de Zukowo du jeudi 13 au mardi 18 juillet 2017. Ce séjour est ouvert à toutes les personnes qui souhaitent (re)découvrir notre ville partenaire.

Zukowo se situe au nord de la Pologne, en Poméranie, région que borde la Mer Baltique. La ville de 6000 habitants est au centre de la Cachoubie au milieu d'un paysage verdoyant de lacs et de collines. Elle est située à proximité de Gdansk.

Le visiteur aura plaisir à parcourir les rues historiques de Gdansk, à visiter les nombreux édifices témoins du passé ou le port, à goûter au plaisir de la plage à Sopot ou à admirer les paysages des zones naturelles protégées. Le voyage s'effectuera en bus tout confort, départ jeudi 13 juillet vers 17 h, retour à Saint-Junien mardi 18 juillet en soirée. L'hébergement sera assuré autant que possible et prioritairement par des familles polonaises, à défaut en chambres d'hôtes. La connaissance

du polonais n'est pas indispensable. Le coût du séjour est de 250 à 300€ maximum par personne en fonction du nombre de participants et comprend le transport, l'hébergement, les repas sur place, les visites et activités. Le règlement peut être effectué en paiements fractionnés. Les repas pendant les trajets aller et retour restent à la charge des participants. Chaque participant devra être muni de sa carte d'identité en cours de validité et de la Carte européenne d'assuré social.

Pour faciliter l'organisation du séjour, le Comité de jumelage demande aux personnes intéressées de se faire connaître dès maintenant en remettant/envoyant la fiche de préinscription (*) à la Mairie de Saint-Junien, ou en l'envoyant par mail à Jean-Claude Bernard bernard32@orange.fr 06.89.67.72.12 ou à Elise Bélanger elisebelanger@orange.fr avant le 20 avril 2017.

*Fiche de préinscription disponible à l'accueil de la Mairie ou auprès des adhérents du Comité de jumelage.

AGENDA

Jusqu'au 22 avril : Exposition : "Bricolart", à La Mégisserie.

14 avril : Chant, "La nuit dévoilée - Shamane", par le chœur Mikrokosmos, à La Mégisserie à 19h00.

15 au 17 avril : Salon des antiquaires, Halle aux grains et salle des fêtes.

18 avril : Don du sang, salle Amédée-Burbaud de 14h30 à 19h00.

23 avril : Thé dansant du Club de l'Amitié du 3^e âge, salle des congrès à partir de 14h30.

23 avril : 1^{er} tour des élections présidentielles.

29 et 30 avril : Auto-cross de l'ASA Terre, sur le circuit de la ville.

29 et 30 avril : Championnat de

France jeunes de force athlétique, gymnase des Charmilles.

30 avril : Bourse aux armes de l'ASSJ tir, salle des congrès de 9h00 à 17h00.

1^{er} mai : Fête du travail avec rassemblement, grillades et spectacle gratuit, place Lénine.

1^{er} mai : Thé dansant du Secours populaire, salle des fêtes à 14h30.

2 au 20 mai : Exposition du peintre Syrien Monif Ajaj, à La Mégisserie.

7 mai : 2^e tour des élections présidentielles.

7 mai : Vide-greniers de l'association "Bellevue de Glane un quartier pour tous", de 7h00 à 19h00.

13 mai : Fête du jeu, place de la mairie.

Le P'tit DONJOUR

Préserver
la sécurité publique
pages 2 et 3

Lettre municipale de Saint-Junien - avril 2017 - n°163

Objets du délire



Jusqu'au 22 avril, La Mégisserie présente l'exposition Bricolart. 80 objets insolites, drôles, impertinents, poétiques sont à découvrir. Inspirés du catalogue d'objets introuvables de Jacques Carelman, graphiste et pataphysicien, ils ont été réalisés dans le cadre des ateliers de bricolage artistique animés par Jérémie Garry à La Mégisserie et à l'Ecole nationale supérieure d'art de Limoges, laquelle a assuré la mise en scène. Machine à écrire injurieuse, slip cravate, tandem convergent, tondeuse à lapin ou enclume en porcelaine, l'imagination des participants aux ateliers a franchi les limites de l'absurde. A noter la participation de la "Ressource Rit" qui a fourni objets et matériaux destinés à ce recyclage décapant.

Exposition visible aux heures d'ouverture de La Mégisserie.

SOMMAIRE

■ **Carte d'identité : la mairie s'occupe de tout**

■ **Voyage en Pologne avec le jumelage**

■ **Présidentielle : on vote jusqu'à 19h00**

Cité du cuir

Une ambition touristique et économique

C'est parti ! Le chantier de la Cité du cuir entre dans sa phase active. Le 7 mars dernier, en dévoilant officiellement la plaque marquant le lancement des travaux, Alain Rousset, Président de la région Nouvelle-Aquitaine et Joël Ratier, Président de la communauté de communes Porte Océane du Limousin ont symboliquement donné le départ d'un projet ambitieux, initié il y a près de 15 ans par la ville de Saint-Junien et porté aujourd'hui par la communauté de communes.

Située Chemin Notre-Dame-du-Goth, sur un site qui comportait une usine de délainage et une mégisserie, la Cité du cuir fera le lien entre l'histoire industrielle de la ville et le développement d'une filière cuir jugée prioritaire en Nouvelle-Aquitaine.

« En reprenant ces hectares d'usines désaffectées, c'est une véritable aventure collective dans laquelle nous nous sommes engagés, a déclaré Pierre Allard. Il nous a fallu dégager un projet qui ne soit ni une ode au passé, ni une projection technologique vers un avenir sans



Alain Rousset, Pierre Allard, Raphaël Le Méhauté (préfet de la Haute-Vienne) et Joël Ratier, entourés de nombreux élus, lors de la visite du site.

racine (...) Nous voulons montrer que cette industrie, dans toutes ses composantes, a un avenir dans ses nouvelles dimensions artistiques, techniques, technologiques ».

Pour le maire de Saint-Junien, « la Cité du cuir, c'est l'assurance de détenir sur le territoire une filière locale toujours active et des entreprises tournées vers le haut de gamme et le luxe. Ce projet s'inscrit dans une dynamique tant

touristique et patrimoniale qu'économique avec l'installation d'entreprises et la volonté d'assurer la revitalisation d'un quartier par l'économie ».

Le Président Rousset n'a pas caché tout l'intérêt qu'il porte au projet. « Je me sens partie prenante de cette nouvelle aventure du cuir dans ce triangle magique que constituent Saint-Junien, Nontron et Montbron » a-t-il dit avant de rappeler que « le cuir est un des éléments du patrimoine industriel français qui se vend le plus à l'étranger ». Puis, il a conclu en affirmant que la Région « ferait les efforts nécessaires pour soutenir le projet ».

Ces propos ne pouvaient que satisfaire Joël Ratier pour qui « la Cité du cuir sera la vitrine de toute la filière locale et régionale, autant qu'un nouveau moteur d'attractivité touristique (...) Elle sera la figure de proue où s'expose l'excellence qui irrigue nos territoires ».

La Cité du cuir doit ouvrir ses portes au public à l'horizon 2021.



Demande de carte d'identité

La mairie prend en charge la procédure

Depuis le 15 mars, le traitement dématérialisé des demandes de cartes d'identité se fait à la mairie de Saint-Junien. Comme dans douze autres communes de la Haute-Vienne disposant d'une borne biométrique et assurant déjà l'instruction des demandes de passeports, les agents municipaux prennent totalement en charge la procédure de demande de cartes d'identité.

Désormais, quel que soit leur lieu de domiciliation, les demandeurs doivent s'adresser au guichet Etat-Civil/Affaires générales de la mairie, sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00, le samedi de 8h45 à 11h15. Les demandes peuvent également être faites dans toutes les communes équipées, la plus proche étant Rochechouart.

Les passeports sur rendez-vous

La mise en place de cette nouvelle compétence imposée par l'Etat entraîne une réorganisation. Ainsi et afin de réduire les délais d'attente au guichet en cas de forte affluence, les demandes d'instruction de passeport ainsi que la remise du titre, se font maintenant uniquement sur rendez-vous (tél au 05 55 43 06 84) du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00.

Pour faciliter les démarches, il sera possible dès la fin mars de faire une pré-demande de carte d'identité ou de passeport en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr>.

Renseignements auprès du service Etat-Civil/Affaires générales - 05 55 43 06 84.

Election présidentielle : 23 avril - 7 mai

Les bureaux de vote ouverts de 8h00 à 19h00

L'élection présidentielle aura lieu les 23 avril et 7 mai prochains. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 19h00. Pour participer au scrutin, il faut être inscrit sur les listes électorales. Au moment du vote, il est souhaitable de se munir de sa carte d'électeur mais seule une pièce d'identité est obligatoire.

En cas d'absence le jour du scrutin, il est possible de voter par procuration. Elle doit être établie au nom d'une personne inscrite sur les listes électorales de la même commune. Les procurations sont établies par la gendarmerie ou le juge d'instance du domicile ou du lieu de travail au plus



tard 48h avant le jour du vote. Il est toutefois préférable d'effectuer la démarche le plus tôt possible.

Pour toutes questions concernant le vote, il convient de s'adresser au service élections de la mairie (05 55 43 06 95). Une permanence est tenue le jour de l'élection (05 55 43 06 80).

Journée mondiale Vivre avec Parkinson

Dans le cadre de la Journée mondiale "Vivre avec Parkinson", le Comité Haute-Vienne de France Parkinson accueillera le public dans le hall du Centre hospitalier de Saint-Junien, mercredi 12 avril de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Le même jour à 20h00, au Ciné-Bourse, une séance de cinéma, suivie d'une conférence débat aura pour thème "Optimiser l'exercice pour Parkinson". Entrée libre.

Stratégie territoriale de sécurité

Une tranquillité à préserver

Saint-Junien est tranquille. La sécurité publique reste cependant une préoccupation partagée à laquelle la municipalité et ses partenaires répondent avec une stratégie territoriale.

A la question « *Vous sentez-vous en sécurité le jour dans la rue ?* », 91% des Saint-Juniauds répondent « *oui* » et témoignent ainsi de la tranquillité qui règne en ville comme le confirment les données de la gendarmerie et de la justice. « *Les habitants de Saint-Junien ont bien de la chance. Je n'entends que rarement parler de leur ville* » souligne le Procureur de la République, Gilbert Emery.

Pour autant, le sentiment d'insécurité est bien réel et les Saint-Juniauds l'ex-

priment au travers de l'enquête réalisée en début d'année par le cabinet Image et Dialogue SNC à la demande de la municipalité (voir ci-dessous). Ils jugent même que la situation se dégrade et risque de se dégrader encore. Et lorsqu'ils caractérisent l'insécurité, ils placent les délits routiers en tête des nuisances, suivis par les diverses incivilités (tags, graffitis, dépôts d'ordures...), puis la consommation d'alcool et de drogue. Pour les entreprises, ce sont à 72% les cambriolages

qui sont logiquement les plus craints. Parmi les mesures à prendre en priorité, les administrés placent en tête le renforcement de la présence de la gendarmerie, la mise en place d'une vidéo protection et le recrutement d'une police municipale.

Pour répondre à ces préoccupations et plus généralement pour assurer la sécurité de tous et veiller à la tranquillité publique, la commune vient d'adopter avec ses partenaires du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), une stratégie territoriale de sécurité. Cette dernière s'articule autour de trois axes forts :

Renforcer la prévention de la délinquance chez les jeunes de 12 à 25 ans ; Prévenir les violences faites aux femmes et intrafamiliales ; Améliorer la tranquillité publique.

Pour ce dernier axe, les premières décisions portent sur le recrutement d'un agent de surveillance de la voie publique (ASVP) à mi-temps qui vient dès ce mois-ci en soutien du garde-champêtre municipal. Dans le courant de l'année, des caméras de vidéo protection devraient être installées. Le maire a rappelé qu'il n'était pas question d'en mettre à tous les coins de rue mais de constituer un élément de dissuasion, de favoriser les flagrants délits et d'aider aux poursuites judiciaires. Le choix des lieux d'installation se fera en collaboration avec les services de gendarmerie. Pour le reste, une quinzaine d'actions

a été définie en partenariat avec les différents intervenants du CLSPD. Il est question de prévention, de renforcement du lien social, de soutien à la parentalité, de mesures de responsabilisation en direction des scolaires, de formation...

L'ensemble de ces mesures vise au renforcement de la tranquillité publique même si tout montre que Saint-Junien reste préservée en matière de sécurité. Car, comme le remarquait récemment Pierre Allard, « il convient de rester vigilant, cela peut basculer si nous n'y prenons garde ».

En 2016, la gendarmerie a enregistré :

60 faits d'atteintes volontaires à l'intégrité physique dont 43 faits de violence physique non crapuleuse; 3 faits de violence physique crapuleuse; 8 faits de violence sexuelle; 6 faits de menace

168 faits d'atteinte aux biens dont 3 vols avec violence; 151 vols sans violence dont 30 cambriolages 14 faits de destruction et dégradation

81 faits d'escroquerie, infractions économiques

80 faits portant atteinte à la tranquillité publique

1 fait de trafic et revente de stupéfiants



Dès avril, un nouvel Agent de surveillance de la voie publique sera au côté de la garde-champêtre pour faire respecter la réglementation.

Enquête sécurité publique

A la demande de la municipalité le cabinet Images et Dialogue SNC a réalisé, en janvier et février une enquête auprès des Saint-Juniauds.

Sur un échantillon de 841 foyers

91% des personnes se sentent en sécurité le jour, **48%** la nuit **56%** pensent que la situation se dégrade et **65%** qu'elle va encore se dégrader. **58%** ont été confrontés à des délits routiers ; **48%** à des faits de vandalisme et d'incivilité, **43%** à des comportements addictifs.

74% craignent les cambriolages, **61%** les dégradations de véhicules, **57%** les dégradations d'habitations.

54% souhaitent un renforcement de la présence de la gendarmerie, **52%** la mise en place d'une vidéo protection, **38%** la création d'une police municipale. **74%** se sentiraient plus en sécurité avec la vidéo protection, **26%** n'en veulent pas.

Sur un échantillon de 152 entreprises.

66% des professionnels sont préoccupés par l'insécurité qu'ils jugent en progression.

72% se sentent exposés aux cambriolages, **60%** aux dégradations extérieures.

34% souhaitent le renforcement de la gendarmerie, **31%** une vidéo protection proche des commerces, **15,6%** une vidéo protection aux accès de la ville, **18%** la création d'une police municipale.

VITE DIT

Thé Dansant

Le Club de l'amitié du 3^e âge organise un thé dansant, dimanche 23 avril à 15h00, salle des congrès du Châtelard. L'après-midi sera animé par Jean-Pierre Roy et son orchestre.

Bourse aux armes

L'ASSJ tir organise la Bourse aux armes de Saint-Junien, dimanche 30 avril, salle des congrès. Particuliers et professionnels peuvent y exposer et vendre (5€ le mètre linéaire). Des animations et une petite restauration seront proposées au public. Ouverture de 9h00 à 17h00. Entrée 2€, gratuit pour les moins de 16 ans. Réservations auprès de Jean-Christophe Coussi 06 71 57 84 36 ou Guy Dureisseix 05 55 02 27 45.

Défenseur des droits

Le défenseur des droits tient des permanences, sur rendez-vous, le 2^e jeudi du mois et le 4^e vendredi, à la Maison du droit, 16^{bis} avenue Flaubert. Toute personne qui pense être victime d'une discrimination, qui a un litige avec un service ou un organisme public, qui estime que les droits d'un enfant ne sont pas respectés peut le saisir en prenant rendez-vous auprès du CCAS au 05 55 43 06 82.



Zumba

L'ASSJ Gym tonic organise une zumba party vendredi 12 mai de 20h30 à 22h30, salle des congrès. Renseignements au 06 19 43 18 70 ou 06 63 76 08 03.

Cimetière

A partir du 15 avril, les portes du cimetière seront ouvertes de 8h00 à 19h00. Avec l'automatisation des portails principaux, les deux entrées principales, boulevard Louis-Blanc et avenue Elisée-Reclus s'ouvriront et se fermeront automatiquement. Les deux petits portillons de l'avenue Elisée-Reclus fermeront pour leur part à 17h30, ce qui obligera les visiteurs à sortir par les accès principaux entre

17h30 et 19h00. Le week-end entrée et sortie se feront par les portes principales.

Costauds

L'ASSJ force athlétique a réalisé de belles performances aux Championnats de France master. La palme revient à Gérard Tisseur qui remporte le titre des moins de 93kg en master 4 (il a 75 ans) avec un total de 385kg soulevés. En master 2, Christophe Chansault devient vice-champion de France avec un record personnel de 567,5kg. Dans la même catégorie, Frédéric Pichon bat également son record et obtient la 5^e place avec un total de 492,5kg. Le club peut préparer sereinement les Championnats de France jeunes qui se dérouleront à Saint-Junien, au gymnase des Charmilles les 29 et 30 avril.



Mariage au Gué-Giraud

Un web documentaire (www.aufildelaglance.fr) raconte l'histoire du barrage du Gué-Giraud et celle de la vallée de la Glane. Afin de compléter les rubriques, nous sommes à la recherche de photos de mariage prises sur les bords de Glane et notamment au barrage. Si vous en possédez, merci de les apporter au service Communication de la mairie pour qu'elles soient scannées et intégrées au documentaire.



Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste-Roche
87200 Saint-Junien
Tél. 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr

Directeur de publication :
Hervé Beaudet

Rédaction:
service communication
crédit photos :

Mairie et Lionel Mansion
Impression : Rivet, Limoges
5200 exemplaires